



## Premières plantations de haies du Département en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Somme

Amiens, le samedi 30 janvier 2021



**Le Conseil départemental de la Somme et la Fédération départementale des chasseurs de la Somme s'engagent pour la biodiversité et procèdent à la réalisation de travaux de plantations de haies sur la RD 12 entre Saint-Riquier et Crécy-en-Ponthieu.**

Dans le cadre de la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et dans le respect de la sécurité des usagers de la route, le Département de la Somme a décidé de planter des haies le long des routes départementales. Cette initiative répond à plusieurs objectifs :

- ▶ Préserver la biodiversité ;
- ▶ Limiter l'érosion des sols et notamment les coulées de boues ;
- ▶ Contribuer à la viabilité hivernale (contribue à éviter la formation de congères) ;
- ▶ Préserver les emprises du domaine public ;
- ▶ Contribuer à diversifier le paysage

### Déjà plus de 20 kilomètres de haies plantés le long des routes départementales

Les haies sont des vecteurs incontournables au maintien des corridors écologiques qu'il est nécessaire de préserver ou de reconstituer. Elles constituent pour la faune (insectes, oiseaux...) des lieux de vie, de reproduction et d'alimentation aujourd'hui en voie de disparition.

**Chaque site d'implantation de haies fait l'objet d'un choix des espèces végétales locales en fonction du type du sol et de l'exposition.** Le choix des plants est basé sur une hauteur de 80cm, conditionné en racines nues ou en godet.

Le Département a élaboré en concertation avec les différents acteurs de terrain que sont la Fédération des chasseurs de la Somme, le Conservatoire botanique national de Bailleul et les agences routières du département, un programme de plantation de haies sur quatre premières sections.

Le Conseil départemental y consacrera 800 000 € sur 2 ans. Une première tranche de réalisation a été réalisée en 2020 pour un montant de 500 000 €. Une nouvelle autorisation de programme, de 1,2 millions d'euros sur 3 ans, a été votée au Budget Primitif 2021.

## Une démarche partenariale dans les territoires

En complément des plantations effectuées par le Département, des conventions avec les sociétés de chasse locales, en lien avec les communes volontaires, sont signées. **C'est le cas ici, le long de la RD12 entre Saint-Riquier et Crécy-en-Ponthieu : le Département fournit les plants, les sociétés de chasse assurent la mise en terre et l'entretien. Ce partenariat, inédit dans la Somme, est amené à se développer.**

Cette opération locale consiste en la plantation de sections de haies sur **environ 3 km au total**, à partir du 30 janvier 2021. **Ce sont 2 964 arbustes, de différentes variétés, qui sont plantés** avec l'aide des habitants et des fédérations locales de chasse des communes de Crécy-en-Ponthieu, Domvast, Agenvillers, Gapennes et Saint-Riquier. Ce 30 janvier, des groupes de 6 personnes maximum sont répartis par secteur afin de respecter les mesures sanitaires.



Nerprum purgatif



Viorne



Prunellier



Fusain d'Europe



Charme



Cornouiller



Camerisier à balai



Eglantier

*Variétés plantées sur la RD 12 entre Saint-Riquier et Crécy-en-Ponthieu*

## Respecter la sécurité routière

La mise en œuvre de cette action est réalisée dans le respect de la sécurité des usagers :

- L'implantation se fait à 2 mètres minimum du bord de chaussée si les arbustes choisis sont maintenus à 2 mètres de hauteur ;
- L'implantation pour les haies champêtre mixte (haies avec arbres) est prévue à au moins 4 mètres du bord de chaussée, et à 2 mètres de l'emprise riveraine, pour des hauteurs de plants supérieurs à 2 mètres.

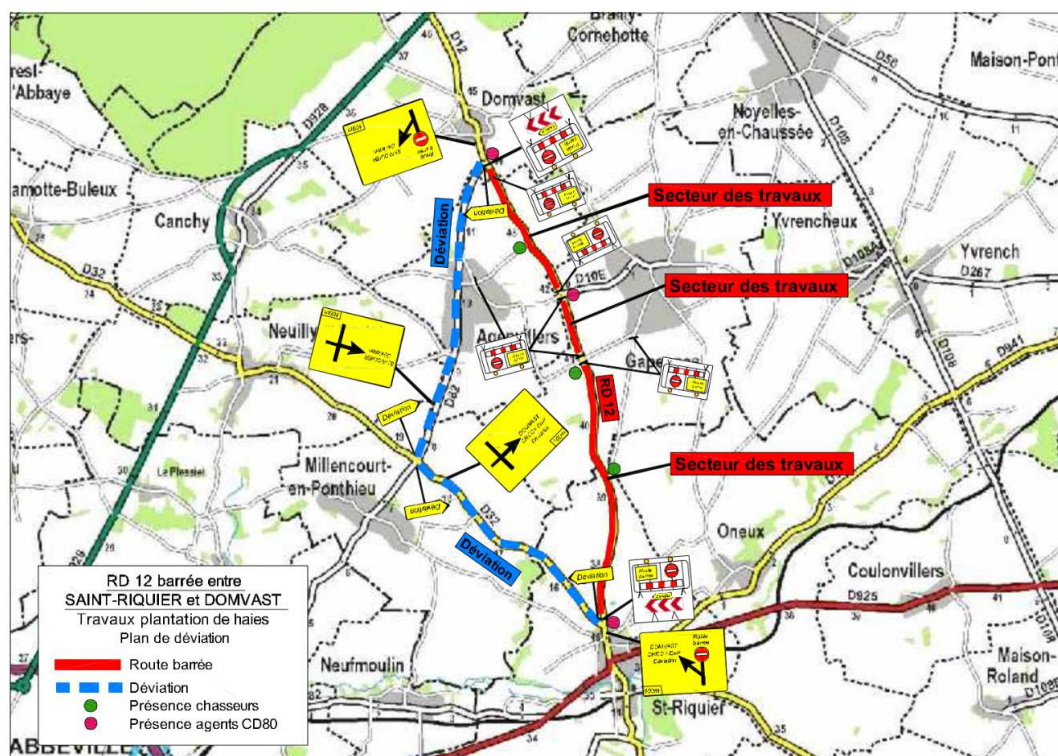
Les haies peuvent également, dans certaines configurations, **jouer un rôle préventif dans la formation de congères sur les chaussées**, ainsi que de la lutte contre l'érosion des sols et les coulées de boues. Elles permettront par ailleurs :

- de favoriser et développer un modèle économique à travers la filière bois (valorisation des tailles, partenariat avec les collectivités) ;
- de garantir l'intégrité des accotements routiers ;
- de sensibiliser les populations aux enjeux environnementaux ;
- d'améliorer les pratiques agricoles

## Un chantier sécurisé

Ces travaux de plantation sont réalisés ce samedi 30 janvier sous déviation de circulation. Une signalisation de chantier est mise en place pour reporter les flux de véhicules par les RD 32 et 82 via les communes de Saint-Riquier, Millencourt-en-Ponthieu, Agenvillers et Domvast.

Le Conseil départemental de la Somme invite les usagers de la route à la plus grande prudence et les remercie de leur compréhension.



**« Avec cette démarche vertueuse, le Département, gestionnaire de 4 600km de routes dans la Somme, s’engage encore plus concrètement dans la reconquête de la biodiversité. Les plantations de haies, dans le respect de la sécurité routière, en partenariat avec les acteurs du territoire, comme ici la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, ne présentent que des avantages, tout en magnifiant la beauté de nos paysages ! »** témoigne ainsi Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme.

**« Le partenariat conclu avec le Conseil départemental de la Somme poursuit d’abord un objectif environnemental. En plantant des haies, on contribue à lutter contre l’érosion, à créer des refuges pour des populations d’auxiliaires pour l’agriculture en leur apportant le gîte et le couvert ou encore à reconnecter des milieux entre eux. Le tout se fait dans une logique d’entraide mutuelle et en bonne intelligence, avec du bon sens »** affirme Yves Butel, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Somme.

## CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](http://somme.fr/presse)